



PROGRAMME FORMATION AIPR CONCEPTEUR

Objectifs Pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

Appliquer les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes.

Sécuriser les biens et les personnes en choisissant les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux.

Public visé : Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation, hormis lire, écrire et parler français.

Durée de la formation : 1 jour – 7 heures.

Moyens pédagogiques et techniques :

Moyens pédagogiques :

Nous utilisons la méthode « formation-action » comme processus pédagogique pour monter en compétences.

Apports théoriques avec supports de cours.

Le support de cours est remis au stagiaire.

Moyens techniques :

Nous mettons à disposition une tablette par stagiaire pour effectuer l'examen.

Contenu de la formation :

Tour de table :

Expériences, questions éventuelles.

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

- La réglementation DT-DICT- Principaux points de repères
- La réglementation AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Les différents acteurs de la réforme DT - DICT
- Les types de réseaux concernés (DT-DICT)
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT-DTDICT conjointes)
- L'exécution des travaux
- Le marquage piquetage
- Cas particulier des travaux urgents – ATU



- Application du guide technique
- La reconnaissance sur le terrain
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier

Suivi et évaluation :

Évaluation théorique à travers un QCM en fin de formation.

L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.

Une feuille d'émargement est signée à chaque demi-journée de présence par les participants.

Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation, ainsi qu'une attestation de compétences AIPR CONCEPTEUR.

Animateur de la formation :

Formateur expérimenté et habilité.

Modalités d'inscription :

Cette formation est en présentiel. Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter au minimum 15 jours avant le début de la formation au 02.28.07.04.90 ou contact@soginov.com.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons un contrat ou convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 7 jours avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

Tarif :

250 € HT par stagiaire en inter-entreprise.

Pour les formations en intra-entreprise, nous contacter pour toute demande de devis.

Nous pouvons aussi vous proposer des formations sur mesure, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous analysons votre besoin ensemble afin d'établir un devis.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Christophe DOGUET au 02 28 07 04 90 ou christophe.doguet@soginov.com

Suite de parcours et débouchés :

Appellation se rapprochant en terme de métier : chargé d'études / maîtrise d'oeuvre... Les entreprises qui embauchent sont variés (liées aux travaux à proximité des réseaux).

Cette formation fait partie d'un bloc de compétence du titre RNCP 36873.

Vous pouvez compléter les autres blocs pour obtenir l'intégralité du titre RNCP 36873. L'obtention du titre RNCP dans son intégralité permettra de prétendre aux métiers : Agent Technique en télécommunications, Monteur Câbleur, Monteur Télécom, Monteur Câbleur FTTH, Monteur Raccordeur Fibre Optique..